

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 61 (1923)  
**Heft:** 16

**Artikel:** L'entreprise du Major Davel : racontée par un de ses soldats  
**Autor:** Milliquet, Pierre / Davel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-217911>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
PUBLICITAS  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
LAUSANNE et dans ses agences

A BONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

## ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## EN L'HONNEUR DE DAVEL

**D**ICI trois jours, tout le canton de Vaud et tous les Vaudois du monde, où qu'ils soient, seront en fête. En fête, n'est pas, à vrai dire, l'expression propre, car il s'agit de commémorer une mort, mort glorieuse, sans doute, mais mort tout de même. On ne célèbre guère par une fête, l'anniversaire d'un événement aussi triste, fut-il deux fois centenaire.. Il y a de celà deux cents ans — c'était le 24 avril 1723 — le major Davel, qui, le premier, avait révélé d'affranchir ses concitoyens du joug de LL. EE. de Berne, a payé de sa vie cette velléité d'émancipation. On ne badinait pas à Berne. Et puis, le pays de Vaud était un joyau trop précieux pour que nos maîtres et seigneurs pussent supporter l'idée de le voir un jour leur échapper. Il avait été bon à prendre; il était bon à garder.

Ce ne sera point banal, à coup sûr, de voir les Vaudois de 1923 célébrer le héros que leurs aïeux de 1723 avaient livré à la vindicte bernoise. C'est un naturel retour des choses, une juste réparation de la faute commise. Il n'est jamais trop tard pour bien faire et quoiqu'on ne puisse dire de façon certaine ce que serait en pareille occurrence la conduite des Vaudois d'aujourd'hui personne ne saurait leur tenir encore rigueur de la veulerie — le mot n'est pas trop fort — de leurs ancêtres. Il faut au contraire leur savoir gré de ne pas laisser passer inaperçue une date qui est l'un des jalons les plus importants de l'histoire vaudoise.

On sait qu'heureusement inspiré, le Conseil d'Etat, dont le Grand Conseil a sanctionné l'avis, a décidé de restreindre à sa plus simple expression la cérémonie officielle à Lausanne, afin de permettre aux représentants des autorités législatives, administratives et judiciaires qui doivent y assister de retourner de bonne heure dans leurs communes pour présider aux festivités qui y auront été organisées. Il n'était pas occasion, en effet, où fut plus recommandable la décentralisation. Ainsi la fête sera générale.

Dans certaines localités, la fête prend des proportions extraordinaires : ainsi Cully, patrie de Davel; ainsi Morrens, où est né notre héros. A Cully, ce sera la manifestation de tout Lavaux, celle du vignoble. A Morrens, ce sera la manifestation du Gros de Vaud, celle des travailleurs des champs, la fête champêtre, en quelque sorte. Cette dernière est organisée de concert par l'Union patriotique vaudoise et les autorités communales de Morrens. S'il fait beau, la cérémonie aura lieu sur le Signal, un site superbe et bien connu. Le matin du 24 avril, une délégation du comité de l'Union patriotique ira, avec le concours des autorités, sociétés et populations du Jorat, déposer une couronne en Chaufferossaz sur Puidoux, où la famille Davel possédait un domaine. Le major y passait souvent l'été.

Il faut indiquer encore la manifestation de Lausanne, à Vidy, où Davel fut exécuté. Elle prend, elle aussi, de très grandes proportions.

Enfin, il convient de mentionner au nombre des manifestations organisées à l'intention de ce deuxième centenaire, les représentations de trois pièces inédites sur Davel : celle de M. M. Constantan, représentée à Lausanne et à Genève par



Le 31 mars 1723

Le Major Davel, à la tête de ses milices, se rend de Cully à Lausanne.

la Muse; celle de M. César Amstein, représentée à Chavornay, par la société l'Avenir; celle de M. le pasteur Serex, de l'Isle, qui sera représentée à Orbe, si nous ne faisons erreur. On nous dit aussi qu'une société d'Yverdon, le Club littéraire, croyons-nous, a remonté, pour la jouer dans cette ville, le « Davel » de Hurt-Binet et Gaulier, joué il y a deux ans à Lausanne, par La Muse.

On le voit, le peuple vaudois aura toutes les occasions de célébrer la mémoire de son héros national et de racheter la faute de ceux qui, jadis, dans des circonstances sur lesquelles il est bien difficile aujourd'hui de porter un juste jugement, ont méconnu et trahi le major Davel.

## AO MAJO DAVET

L'étai gros-majo dâi perronet  
Dâo vegnoùbllo de pè Lavaux,  
On citoyen de vilhie rotse  
De noutron biô pâi de Vaud.  
L'avai z'on z'u ètâ notéro  
Dèvant de veri militero.  
Po sè sordat l'étai on père,  
Et leu, l'étant ti sè valet.  
Tot son bataillon que l'amâve  
Desai : « Présent ! » quand lo criâve. —  
Ah ! l'étai biô quand comandâve  
Noûtron brâvo majo Davel.  
  
A ti fasai galé vesâdzo  
Et montrave dâi get tant dâo

Qu'à trai cent z'hâore dâo velâdzo  
Nion, mé que li, ètai meillâo.  
Quand l'avai allumâ sa clliére.  
Passâve sa veihâ à lière  
La vilhie Biblia de son père,  
Pu, onna flianma dein sè get,  
Lè man djeinte, s'adzenollîve  
Et vè lo bon Dieu sè verive.  
Ah ! l'étai biô quand ie prêve  
Noûtron brâvo majo Davel !  
Demandâve ô Dieu de la guerra  
Que l'ausse pedhî dâi Vaudois  
Et de fêre que noutra terra  
Sâi pourdjâ dâi bailli bernois.  
L'oïssâi onna voia tant dâoce  
Que desai : « Davel, preind dâi fooce !  
Tè faut reinvessâ lo colosse,  
Va pè Lozena ô Conset. »  
Quand, su son tsevau ie montâve,  
Que pè lè tserrâire l'allâve,  
L'étai biô, tant ie picatâve,  
Noûtron brâvo majo Davel !  
Et, sein pouâre po sa carcasse,  
Tot dèvant li l'è z'u bin drâi :  
— Va, crâno majo, trasse, trasse !  
Hardi ! ein-an ! Fâ cein que dâi ! —  
Ma, tot d'on coup, l'affére trosse !  
Pe min d'ami ! Ne cein ne gosse...  
Clli l'hommo de tieu, de cabosse,  
Contre ti s'è trovâ solet.  
Pè Vidy l'a z'u son Calvairo,  
Mâ l'è lè — quemet monsu Gleyre  
L'a montrâ — qu'ètai biô à vère  
Noûtron brâvo majo Davel !

Marc à Louis, du Conteure.

L'ENTREPRISE DU MAJOR DAVEL  
racontée par un de ses soldats.

(Extrait de la « Revue du Dimanche » du 21 avril 1895.)

**I**L ANNIVERSAIRE de l'entreprise du major Davel nous a valu une intéressante communication. C'est le récit, absolument inédit et d'une grande sincérité, qu'a fait de la tentative un des propres soldats du major, Pierre Millquet, secrétaire substitué de la paroisse de Villette, justicier. Pierre Millquet tenait note des événements qui le concernaient dans un petit carnet qui est actuellement la propriété d'une personne de Lavaux. Un ami de notre histoire nationale a bien voulu nous communiquer celles de ces notes qui concernent le major Davel et nous les publions en lui présentant encore ici l'expression de notre reconnaissance.

Comme on le verra, il manque quelques mots à la fin du texte : le manuscrit a subi une déchirure. L'ingéniosité du lecteur saura compléter les lacunes.

\* \* \*

Le 31 mars 1723, sur l'avertissement reçu sur la place d'Arme le jour de l'annonciation par Jean-Daniel-Abraham Davel, Major des 4 paroisses, de Vevey, Ville Neuve et Oron, on s'est rencontré à Cully à 7 heures du matin, trois Compagnies, celle des Elections de 200 hommes Cap<sup>e</sup> M<sup>r</sup> le Band. Abraham Clavel. Celle du secours de Genève aussi de 200 hommes, Cap<sup>e</sup> no-

ble Jean-Noé De Crousaz Lieut de la Judicature de St-Saphorin, et enfin celle du d. Davel triees dans le temps des dernières étant de 150 lesq<sup>les</sup> Compagnies sont Composées des 4 paroisses Dentre lesquels il y avoit environ une trentaine de Grenadiers et auxquels se sont joint d'autres Grenadiers des autres Compagnies, pour a dessein de passer en Revue Suivant l'ordre qu'il publioit quil avoit de LL: EE: ayant averti qu'il n'étoit pas nécessaire d'aucune Munition mais seulement qu'on fut propre bien armés, Chapeaux bordés, parrem<sup>s</sup> et bas rouges, et étant sur la place d'Armes dud<sup>t</sup> Cully, led<sup>d</sup> Major bien monté galonné et habillé propre d'Escarlate aussi bien que son équipage tout neuf, descend enbas la ville accompagné des dix dragons des d<sup>ts</sup> paroisses, aborde les d<sup>ts</sup> Compagnies et fait la ronde pour voir la propreté des soldats et des armes et les voyants sy bien équipés fait marcher les Dragons a la teste et luy après à la teste des d<sup>ts</sup> compagnies pour monter tout en haut la ville et passer au devant de l'Eglise avec les deux Drapeaux dépliés, en tirant le chemin de Lausanne. Les officiers et soldats tous surpris de cette route, on s'arrête à la Croisée au dela de la Maison du Tirage pour demander au d<sup>t</sup> Major son sentiment et luy faire declarer comme il prétendoit, — j-celuy répond qu'il a ordre secret d'aller passer reveüe à Lausanne avec la Ville, et que par serment il ne pouvoit dire le sentim<sup>t</sup> de LL: EE: mais qu'il a ses patientes en poche et les fera voir à Lausanne aux officiers, on luy dit qu'on a ny hardes linges ny argent la plus grande partie pas seulem<sup>t</sup> pour le gouté — le d<sup>t</sup> Major respond qu'on reviendra aujourd'hui, et qu'on sera payé qu'on ne doit rien apprechender tellement qu'on s'est laissé amusé comme étant un homme qui avoit beaucoup de Credit mené une vie paisible s'étant attiré l'amitié des soldats qu'on la suivy jusques à Lausanne ou les d<sup>ts</sup> compagnies furent conduites jusques à la place de la Cité au devant de la Grande Eglise dud<sup>t</sup> Lausanne, ou il fait aranger les troupes avec les d<sup>ts</sup> Dragons à la teste, et fait mettre bas les Armes et demande des billets à la Ville pour loger jusques a Demain matin qu'on passera en Revue, tous les officiers et soldats surpris de ce fait et entendant que pas un de ces Mess<sup>es</sup> de Lausanne n'avoit entendu parler de ce fait et tous aussi surpris de notre Arrivée, refusent les billets jusques a production des ordres qu'il dit avoir de LL: EE: Le d<sup>t</sup> Major dit que les d<sup>ts</sup> ordres sont sy secret et que par le serment qu'on luy a fait prester il ne peut en faire part, Mr le Major De Crousaz et Mr le cap<sup>e</sup> Milor luy promirent par serment de ne d'yvulguer pas les d<sup>ts</sup> ordres, et de les tenir secret, et ayant déclaré son sentiment en présence de nos Cap<sup>es</sup>, dirent que son dessein étoit bon, et qu'on alloit d'abord faire assembler le Conseil pour expédier les billets, par devant lequel led<sup>d</sup> Major sous les promesses par serm<sup>t</sup> de tenir le secret présente un projet de plainte qu'il a de LL: EE: pour le gouvernement du Pays de Vaud et qu'il est temps de remédier aux désordres, et que s'y la Ville se veut joindre on se rendra maître du d<sup>t</sup> Pays de Vaud et que la d<sup>te</sup> Ville sera la Capitale toutes les autres se soumettront à Elle, ne pouvant plus subsister sous cette Domination et qu'il est temps d'y remédier, pendant que tous les Seign<sup>rs</sup> Bailliols sont à Berne, Le d<sup>t</sup> Conseil fait semblant d'approuver son plan et promis que la ville se joindra a luy Demain le Matin, et d'abord on va expédier les billets p<sup>r</sup> loger les soldats, et layant questionner p<sup>r</sup> scavoir ses adjoints, il dit ie m'en vay écrire au major Tascheron et au Major Des Loy pour ce fait, led<sup>d</sup> Conseil luy promis d'envoyer d'abord les lettres par les Courriers de la Ville, ayant donc receu les d<sup>ts</sup> Lettres au lieu de les envoyer on les decachetent. Les Billets étaut fait aprés avoir attendu des deux heures aprés Midy jusques a Nuit Closes ont receu les dits billets de Logement chacun se retira Chez ses hostes, Mr le Lieutenant Ballival se va enfermer au Château et fait faire la garde, aussi bien que la Ville au devant de la Maison de Ville, pendant toute la nuit on

va assemblez tous les soldats des villages depend<sup>t</sup>s de la ville, et le lendemain on bat l'assemblée à 3 heures du matin, le jour étant arrive nos trois Compagnies eurent ordre de s'assembler a 7 heures au même endroit de hier, les portes de la ville toutes fermées tous étonnés d'un semblable Alarme. Les Tambours de la Ville battants en publiant que tous les soldats portants armes euss<sup>t</sup> a se rencontrer incessamment sur Mont benon p<sup>r</sup> passer en Revue a peine de Châtiment, Chacun entendant un semblable alarme étoit effrayé, tous les hommes et femmes dans ce temps ou il n'y a aucun bruit de Guerre ne sachants que c'estoit lun disoit ie nay pas seulem<sup>r</sup> une Cheimse l'autre ie nay pas un batz dargent. Après quoi la ville ayant ramassé ses troupes fait saisir le d<sup>t</sup> Major Davel et le conduire sourdement au Château ou on le serre et enchaîne dans une prison comme un Rebelle a son souverain serment. Cela étant fait deux Cap<sup>es</sup> vont publier a la teste de nos Compagnies que le Major étoit un Mech. homme emprisonné comme un Traittre pour avoir voulu tous nous perdre de semblables nouvelles étant venues Chacun se retourne Chez soi tous épargnés et Capots, pendant toute la Nuit les Courriers n'ont cessé de courir pour Berne et par le moyen de cette Lettre le Major Tascheron a été saisi deux jours apres et retenu au Château de Lucens jusq. après l'exécution du d<sup>t</sup> Major Davel. LL: EE. ayant receu cette nouvelle envoya sa Grand<sup>t</sup> Mons<sup>t</sup> le Tresaurier d'Erlach accompagné du Seig<sup>t</sup> Ballif de Lausanne et quelques autres Seign<sup>rs</sup> de l'Etat sur le chant aud<sup>t</sup> Lausanne p<sup>r</sup> prendre p et ordonna à tous les Seig<sup>t</sup> Vaud de se rendre incessamment et de faire a faire bonne gardes, par toutes les villes et villages a tous été alarmés, LL: EE. de la fidélité des d<sup>ts</sup> paroisses sinistres accusations qu'on nous fai aud<sup>t</sup> Major ont fait publier nôtr et innocence. Sous peine de Châ disgrace et celuy qui en fera le M Les d<sup>ts</sup> paroisses ne s'étant voulu Con publication on fait une députation personne des 4 paroisses p<sup>r</sup> aller devant LL: EE. p<sup>r</sup> les persuader tan de notre obéissance de fidélité et ont a a chaque paroisse un acte passé e de leur innocence. Et pour punition Major Davel a été jugé par la Rue de le point coupé, teste tranchée et mis le Gibet. LL: EE. ont sentencé qu'il sera C sur le suplice par l'Execut<sup>t</sup>, la teste tren son sorps enseveli sous le Gibet, sa teste clou sur le Gibet, ayant toujours soutenu à la Tortrice étant tout seul dans repentin disant avoir été Dieu pour mettre le pays en Major Davel a été exécuté de a vidj le 24<sup>e</sup> Avril 1723 Confisques

p<sup>es</sup> Clavel et De Crousaz avec le Henri Gerber ont hû p<sup>r</sup> arrest Lausanne jusques apres la d<sup>te</sup> execution ont été deffrayés par LL: EE. essrs du Conseil de Lausanne et Seance ale ont hû une recompense d'argent et de ille, de 10 louis d'or.

rien et officiers qui ont monté la garde aussi le Major De Crousaz 2000 Ecublans.

Le Lieuten<sup>t</sup> Ballival 100 louis d'or le Cap<sup>e</sup> Milor de même.

Pierre Milliquet.

### LE MAJOR DADEV

Lorsque jadis notre pauvre patrie Courbait le front sous le joug oppresseur, Dieu prit Davel, et lui dit : « Que ta vie Soit la rançon d'une ère de bonheur ! » A cette voix qui veut le sacrifice, Ferme et pieux, Davel dit : « Me voilà ! Je vais marcher au bord du précipice; Fais ce que dois, advienne que pourra ! »

Ce vieux soldat avait posé les armes Après vingt ans de glorieux exploits ; Il les reprend, étranger aux alarmes, Et voit les siens pour la dernière fois ! « Vaudois, dit-il, accours sous ma bannière, Et l'opresseur à jamais s'enfuira; Mais ne vas pas regarder en arrière : Fais ce que dois, advienne que pourra ! » Davel partit, le cœur sans fiel ni haine, Croyant avoir le peuple à son côté; Le peuple, hélas ! semblait fait pour la chaîne, Il resta sourd au cri de : Liberté ! De faux amis, un traître mercenaire Trompet Davel... Sa tête tombera ! Mais lui, sans peur, voit son heure dernière : Fais ce que dois, advienne que pourra ! Oui, c'en est fait, Davel marche au supplice, Mais rayonnant d'espoir et de fierté, Car il a vu qu'à son dessein propice Sur nous bientôt luirà la liberté. « C'est là, dit-il, mon plus beau jour de fête, Mon âme, au ciel, libre s'envolera; Devant Dieu seul, oui, je courbe la tête, Fais ce que dois, advienne que pourra ! » Nous, ses neveux, fiers de cet héritage A nous conquis par le sang du martyr, Pour prévenir un retour d'esclavage, Ah ! cultivons ce noble souvenir ! Et si jamais quelqu'un voulait en maître Nous asservir, tout Vaudois répondra : « Libre mourrons, comme Dieu nous fit naître ; Fais ce que dois, advienne que pourra ! » Victor RUFFY.



### LA VILLE DE DADEV

(Extrait de la « Gazette de Lausanne » du 25 septembre 1909.)

**T**'EAU bleue que je regardais du bateau était d'une douceur qui m'enchantait ; la surface du lac et les montagnes, si souvent vaporeuses et molles par les journées de grand beau, avaient ce jour-là de la fermeté et de la finesse; le soleil qui baissait déjà désignait chaque chose sur la rive, les vignes, les arbres et les maisons; chaque chose avait son côté d'ombre et son côté de lumière et était nette et posée sous les yeux; le relief du sol se marquait, le feuillage de la vigne était d'un vert intense, le crêpis blanc des maisons brillait, et cependant, à cause sans doute des formes du paysage qui sont agréables, une grande douceur régnait sur tout.

C'était un de ces moments où la nature devenue soudain pleinement harmonieuse, persuade de voir partout, dans la vie humaine aussi qu'elle enveloppe, la même harmonie.

\* \* \*

Le bateau aborda en formant une mousse légère. C'était sous ces grands peupliers-trembles de Cully qui se penchent au-dessus de l'eau et la font paraître en cet endroit la plus bleue et la plus profonde de tout le lac. Quand je fus descendu, le soleil était derrière les arbres et les rayons quittaient le sol pour monter dans les branches. Sur l'herbe, des femmes se promenaient avec des poussentes et des enfants; des hommes étaient assis sur des bancs contre les troncs; un large reflet venait de la côte au-delà de la baie, éclairée par le soleil qui la frappait en face, presque nue sous son mince vêtement de vignes, sèche et italienne d'aspect.

Au fond de la place, les vieux toits de la ville faisaient une ligne tranquille, et par-dessus, plus haut que les vignes, on voyait lurer dans la lu-